

GARDERIE PERISCOLAIRE

MEMO PRATIQUE

CONSIGNES TELEPHONIQUES

Les consignes de sécurité nous obligent à avoir une ligne fixe sur chaque site. Vous pouvez joindre les garderies tous les jours d'ouverture (lundi, mardi, jeudi, vendredi) :

Pour les Primaires : de 7h00 à 8h15 et de 16h45 à 18h45 au 04.50.44.19.70,

Pour les Maternelles : de 7h00 à 8h15 et de 16h30 à 18h45 au 04.50.01.26.05

Il n'y a plus de répondeur téléphonique, ni de portable.

ABSENCE D'UN ENFANT PREALABLEMENT INSCRIT

Toute absence d'un enfant doit être signalée le plus tôt possible auprès des animatrices.

Ne seront décomptées que les absences signalées :

- La veille avant 18 h 45 pour la garderie du lendemain matin.
- Le jour même avant 8 h 15 pour la garderie du soir.

Pour toute absence non signalée, la première demi-heure sera facturée (1,4 € le matin ; 2,80 € le soir).

Pour éviter tout malentendu, toute modification du planning doit se faire par écrit ou pendant les heures d'ouverture.

Rappel : un planning écrit est demandé à tous les parents. Ce document renseigne les jours et heures de garde de chaque enfant. Il doit être remis aux animatrices le plus tôt possible afin de prévoir les effectifs d'encadrement.

RECREATION DANS LA COUR D'ECOLE POUR LES PRIMAIRES

Après avoir récupéré les enfants dans les classes, les animatrices les surveilleront en récréation dans la cour de l'école primaire jusqu'à 16h30, quand le temps le permettra. Les enfants pourront ainsi se défouler avant le retour dans les locaux de la garderie.

CHAUSSENS POUR L'HIVER

Afin d'anticiper les journées de mauvais temps, nous vous demandons de bien vouloir fournir, pour chaque enfant, une paire de chaussons qui restera dans le local de la garderie.